

Les crédits

Après discussions, les trois partis en sont venus à une entente et vous constaterez, je crois, qu'ils sont d'accord pour prendre les mesures suivantes. Elles concernent la motion n° 16. Tout d'abord, le NPD consent à retirer son sous-amendement à la motion, alors que le Parti libéral retire son amendement: le gouvernement retire complètement la motion pour lui substituer la nouvelle motion suivante:

Que la Chambre condamne l'invasion du Koweït par l'Irak et, stimulée par le consensus international sans précédent exigeant le retrait immédiat et sans condition des forces irakiennes du Koweït et le rétablissement complet du gouvernement légitime du Koweït, proclame ouvertement son appui aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies qui ont été adoptées depuis le 2 août, et à l'envoi de membres, de navires et d'appareils des Forces armées canadiennes pour prendre part à l'effort militaire multinational dans la région de la péninsule arabique, et accepte, étant donné le sérieux de la situation, l'engagement du gouvernement de déposer une nouvelle résolution devant la Chambre dans l'éventualité du déclenchement d'hostilités mettant en cause les Forces armées canadiennes dans la région de la péninsule arabique. Et

Que, sur adoption de la présente motion, celle-ci sera réputée avoir été renvoyée au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur.

Je signale que cette motion serait appelée demain si la présente entente tenait encore.

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, j'aimerais également prendre la parole sur le rappel au Règlement fait par le secrétaire parlementaire. Je veux confirmer, sur ce point, que nous avons eu en effet une série de discussions afin de trouver le moyen de tenir un débat à la Chambre sur la crise du Golfe, de façon à refléter l'attitude d'engagement montrée par tous les Canadiens.

Nous voulons préciser que la nouvelle résolution présentée par le gouvernement répond à certaines des préoccupations exprimées. Je veux m'assurer en outre que l'on comprenne bien également que le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures déposera aujourd'hui ou demain une plus ample documentation sur cette question très importante. Ces documents doivent faire état des différentes étapes de l'engagement que le gouvernement est disposé à prendre dans le cadre des efforts des Nations Unies, de même qu'au sein du Parlement, ce qui est un grand pas en avant, selon nous. Je veux aussi signaler que ces documents établissent une nouvelle base de discussion, mais n'empêchent aucunement que d'autres amendements y soient apportés, dans le même esprit qui caractérise déjà les mesures qui y sont contenues.

Je recommande à mes collègues d'accepter la proposition du secrétaire parlementaire. Je crois que ce serait l'occasion pour nous d'entreprendre demain un débat sur les différentes orientations à conférer à cette résolution. Ce débat pourrait nous faire progresser et, je l'espère, permettre à la Chambre d'adapter le ton en fonction de l'évolution très rapide des conditions, dans cette région d'importance cruciale.

M. Robinson: Monsieur le Président, je serai bref. Nous avons été consultés aussi à ce sujet et nous acceptons la motion présentée par le secrétaire parlementaire. Je serai heureux de voir la Chambre se pencher de nouveau sur cette importante question demain et de participer au débat.

Je veux simplement reprendre le point soulevé par le député de Winnipeg-Sud-Centre, soit que nous comprenons aussi que cette nouvelle motion pourra être modifiée, comme la précédente.

M. Cooper: Monsieur le Président, oui, je peux confirmer que nous ne voyons pas d'inconvénients à ce que l'opposition officielle ou le NDP proposent des amendements ou des sous-amendements demain, selon la procédure normale, s'ils le désirent.

Par ailleurs, j'ajouterai que, pour m'assurer qu'elle est recevable, la motion sera réputée avoir été proposée par M. Clark (Yellowhead) et appuyée par M. Andre, qui avaient proposé et appuyé la motion n° 16.

[Français]

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le Président, je veux absolument vous faire part de mon étonnement. On nous demande une série de consentements rapides: premièrement, de retirer l'amendement du Nouveau parti démocratique, amendement que j'aurais appuyé; deuxièmement, on nous demande le consentement unanime afin de retirer l'amendement du Parti libéral, de l'opposition officielle, amendement que j'aurais également appuyé; troisièmement, on nous demande de retirer la résolution principale, celle du gouvernement, motion sur laquelle j'étais contre.

On nous fait une demande, comme cela, à la fin d'une journée, gentiment, malgré toutes les consultations assez rapides, au moment où la Chambre me semble assez bizarrement—selon notre habitude, sans faire de commentaires—déserte, sur un sujet aussi important pour lequel des députés comme moi, depuis toujours, ont un intérêt marqué.